



HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne - 2026

Les ateliers du midi

Collège

Éducation

Animation

Atelier

Publié le 24 août 2026

Reading time : 4 minutes



En quoi consiste ce dispositif ?

Dans le cadre d'un appel à candidatures en direction des collèges, ceux-ci peuvent bénéficier d'une aide financière leur permettant de mettre en place des animations sur le temps de la pause méridienne tout au long de l'année scolaire.

Ce dispositif vise à :

- favoriser l'épanouissement des élèves,
- maintenir, voire améliorer le climat scolaire, répondre au désœuvrement des élèves sur la pause méridienne et prévenir les incivilités,
- encourager la réalisation d'actions citoyennes, culturelles, ludiques ou sportives favorisant le vivre-ensemble, la mixité et l'émulation, quels que soient le genre, l'âge et la classe des élèves,
- optimiser l'utilisation des équipements des établissements (plateaux sportifs, foyers des élèves, centres de documentation et d'information, etc.)
- encourager les collèges à établir des partenariats locaux, en mobilisant des intervenants extérieurs en complément des actions animées par les équipes de vie scolaire.

Les ateliers, gratuits pour les familles et librement accessibles à l'ensemble des élèves scolarisés dans les établissements candidats, sont menés dans des domaines très variés (**théâtre, sport, danse, jeux de société, sciences, relaxation, lecture, dessin, musique, couture...**), et permettent bien souvent de proposer des temps calmes aux élèves.

Les résultats :

Ce dispositif est plébiscité par les collèges qui soulignent les effets particulièrement bénéfiques des Ateliers du midi sur le climat scolaire et le bien-être des élèves. En contribuant au développement des compétences psychosociales et à l'épanouissement des élèves, le dispositif permet ainsi de répondre aux tensions qui peuvent s'exprimer durant de la pause méridienne et prévenir les cas de harcèlement scolaire.

Les chiffres clés

- Une aide calculée sur la base d'un forfait maximum de 1 000 € pour une intervention hebdomadaire par atelier, pouvant aller jusqu'à 8 000 € par collège
- Financement sur fonds propres du collège à hauteur de 20% min. du budget total

Exemples de retours des collèges

- Le climat scolaire est apaisé avec moins de conflits,
- Les activités proposées aux élèves durant la pause méridienne permettent de les occuper, d'avoir des activités ludiques, dans un collège avec un effectif important (840 élèves),
- Les élèves sont mobilisés avec un sentiment d'appartenance (en lien avec le CVC)
- Les activités contribuent à donner une « belle image de l'établissement » sur le journal du collège,
- Les élèves sont passionnés par les activités, sont valorisés par la découverte d'une activité peu connue,
- Moins d'élèves se sentent anxieux, plus d'élèves sont capables de gérer leur stress,
- Les élèves participant aux ateliers sont apaisés en classe,
- Le relationnel avec leurs camarades, avec les adultes, s'est amélioré,
- Certains élèves sont valorisés en participant aux ateliers, notamment ceux en difficultés scolaires,
- L'entraide sur l'entraide, l'esprit d'équipe, la solidarité ont été confortés,
- Une nette baisse des incivilités, des incidents et des passages à l'infirmerie pour les participants,
- Une amélioration de l'échange verbal, en s'écoutant et en respectant la parole des autres,
- Les participants aux ateliers ont été valorisés lors des conseils de classe,
- L'activité a créé une dynamique sur la pause méridienne dans l'établissement,
- Les élèves sont sensibilisés à la citoyenneté et au respect des différences, car les ateliers sont ouverts à tous.